

ARGUMENT

On a beaucoup opposé la rencontre clinique dans ses aspects phénoménologiques et relationnels et l'usage des évaluations standardisées. On a ainsi présenté comme deux logiques inconciliables celle qui se réfère à la connaissance de la souffrance par la rencontre intersubjective et celle qui objective et expertise les comportements.

L'art de la rencontre faisait dire à Hippocrate : "entre tous les arts, c'est celui du médecin qui est le plus éminent" pour ensuite postuler que "le médecin est le médicament le plus puissant de la prescription". Balint, à la suite des auteurs psychodynamiques, a développé ce qu'il en est de la position du praticien et de ses qualités au sein de la relation de soin. La valeur du symptôme et sa fonction découlent de cette approche du singulier et du cas par cas. Cette démarche clinique comporte déjà en elle-même une évaluation : individuelle, familiale, pluri-professionnelle.

La démarche évaluative fondée sur des outils standardisés appartient à une démarche dite plus médicale. Elle participe de la volonté de classer, elle est sous tendue par une certaine orientation théorique, qui conduit d'ailleurs à des classifications diverses. Dans sa construction méthodologique, elle recherche fiabilité et fidélité, alors même que la validité des catégories peut être discutable ; en effet les échelles de mesure ne suffisent pas à démontrer la validité d'un concept clinique. Pour certains même, les instruments de mesure et d'évaluation serviraient davantage la recherche ou les objectifs de santé publique que la pratique soignante.

De nombreux outils d'évaluation sont apparus dans les dernières décennies en pratique pédopsychiatrique : questionnaires, checklists, échelles, investigation neuropsychologique, du comportement, des apprentissages, etc ... Ils sont venus s'ajouter aux explorations classiques psychométriques ou projectives. Ils répondent à un souci de précision clinique. Leur usage témoigne d'une pratique qui n'est pas dichotomique. Ils viennent contribuer à la démarche diagnostique propre au pédopsychiatre. Ils peuvent réaliser une investigation spécifique des difficultés, permettre une meilleure compréhension du fonctionnement psychique ou cognitif dans une pratique d'équipe qui fait appel à des professions différentes au sein de la discipline. Ils peuvent formaliser un recueil clinique déjà connu en organisant et chiffrant les données d'observation ; ils se rapprochent alors des entretiens semi-structurés dont la pratique est courante, essayant de balayer divers champs de vie de l'enfant. Ils peuvent aussi soutenir le lien et le partage des données avec la famille, facilitant leur compréhension, incluant éventuellement une interview des parents.

Comment resituer la démarche évaluative dans une approche globale ? A quel moment recourir aux outils d'évaluation ? Doit-on les utiliser une fois les hypothèses diagnostiques formulées ou bien pour les construire ? Viennent-ils prolonger et compléter la démarche clinique ? Permettent-ils d'affiner le diagnostic, de l'affiner (diagnostic fonctionnel), de fonder et conduire le projet thérapeutique, de donner une aide à la décision ? Que penser de la normalisation et la standardisation du recueil des "informations", de la traduction en chiffres des données séméiologiques ?

Les journées du collège de pédopsychiatrie de la FFP-CNPP aborderont les questions épistémologiques soulevées par la démarche évaluative. Elles étudieront différents outils d'évaluation appliqués à diverses catégories cliniques aux différents âges : bébé, enfant, adolescent. Elles présenteront l'éventail de leurs possibilités et rechercherons leur intérêt dans la pratique clinique, et leur possible contribution aux capacités de synthèse et de jugement clinique propres à la fonction du pédopsychiatre.



DIX-SEPTIEMES JOURNÉES DE PEDOPSYCHIATRIE de la Fédération Française de Psychiatrie

DE L'ÉVALUATION A LA RENCONTRE CLINIQUE

Lundi 9, Mardi 10, mercredi 11 septembre

2019

**Ministère de la Santé et des Solidarités
Salle Laroque – 14 avenue Duquesne
75007 PARIS**

Lundi 9 septembre 2019

Matinée

- 9h00 – 9h30 Introduction
Dr. Michel David, Président de la FFP-CNPP
Dr. Jean Chambry, Président du collège de pédopsychiatrie FFP-CNPP
Un représentant du ministère de la santé
- 9h30 – 10h15 Le contexte sociétal de l'évaluation Angélique Del Rey
Modérateur : Dr. Sylvie Barreau
- 10h15 – 10h30 Discussion
- 10h30 – 11h00 Pause
- La rencontre clinique**
Modérateur : Dr. Catherine Zittoun
- 11h00 – 11h30 La rencontre clinique en médecine, Pr André Grimaldi (sous réserve)
- 11h30 – 12h00 La rencontre clinique en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent,
Pr. Jean-Philippe Raynaud
- 12h00 – 12h30 L'évaluation passe-t-elle toujours par la mesure ou le chiffre ? (INSERM),
Pr. Bruno Falissard
- 12h 30 – 13h00 Discussion

Repas libre ou possibilité de déjeuner au Ministère, achat d'un ticket lors de l'accueil

Après-Midi

- Quelles sont les évaluations recommandées en psychiatrie du bébé, de l'enfant et de l'adolescent ?**
Modérateur : Dr. Jean Chambry
- 14h30 – 15h15 Psychiatrie périnatale, Pr. Gisèle Apter
- 15h15 – 16h00 Psychiatrie de l'enfant, Pr. Jean Xavier
- 16h00 – 16h45 Psychiatrie de l'adolescent, Pr. Ludovic Gicquel
- 16h45 – 17h00 Discussion conclusive de la table ronde

Mardi 10 septembre 2019

Matinée

- Impact de la recherche clinique sur la pratique**
Modérateur : Dr. Claudine Desobry
- 9h00 – 9h45 Retour d'expérience de l'études des hôpitaux de jour
Dr. Fabienne Roos-Weil, Dr. Anne Rozencwajg,
Dr. Laurence Carpentier
- 9h45 – 10h15 Rester clinicien en utilisant des outils d'évaluation
Dr. Jean-Michel Thurin
- 10 h15 – 10h30 Discussion
- 10h30 – 11h00 Pause
- 11h 00 – 12h30 **La place de l'évaluation psychologique**
Modérateur : ASM13
- Tests projectifs en clinique enfants, adolescents
Mme Tiffany Vervel (sous réserve)
- Tests neuropsychologiques : Mme Chocron (sous réserve)
- 12h30 – 13h00 discussion

Repas libre ou possibilité de déjeuner au Ministère, achat d'un ticket lors de l'accueil

Après-Midi

- Comment rester clinicien en utilisant des outils ?**
Modérateur : SIP
- 14h30 – 15h45 KIDIE-SADS, Dr. Bertrand Lauth
- 15h45 – 16h15 Le PEP, Kelley Kaye
- 16h15 – 16h45 Psychose émergente, Dr. Julie Bourgin
- 16h45 – 17h00 Conclusion, Dr. Jean Chambry

Mercredi 11 septembre 2019

Les 17^{èmes} journées de pédopsychiatrie
de la Fédération Française de Psychiatrie

Matinée

8h30 – 9h00 Accueil

9h00 – 12h00 Présentation rapide des associations, des syndicats, des sociétés savantes et questions d'actualités
Dr. Jean Chambry (FFP-CNPP Collège de Pédopsychiatrie)
API
FDCMPP
SFPEADA
SIP

* * * * *

Ces journées sont organisées : FFP-CNPP

En collaboration avec :

Société Française de Psychiatrie
de l'Enfant et de l'Adolescent
et des Disciplines Associées



COMITÉ D'ORGANISATION

Président : Jean Chambry (SFPEADA)
Organisation : Gisèle Apter (SIP), Sylvie Barreteau (API), Marie-Michèle Bourrat (SFPEADA), Claudine Desobry (API), Marie-Ange Gudefin-Kimmel (SIP) Catherine Lacour-Gonay (SFPEADA), Fabienne Roos-Weil (SIP), Catherine Zittoun

PUBLIC CONCERNÉ : Médecins pédopsychiatres des équipes de secteur public, (praticiens hospitaliers, chefs de service ou responsables d'UF, praticiens contractuels ou vacataires, assistants, internes), Médecins des CMPP.

PARTENARIAT : Le Comité d'Organisation élabore le programme de la formation en liaison avec la Direction Générale de la Santé.

PROGRAMME : Le choix est de privilégier des exposés en plénière et de permettre un temps important de discussion générale.

OBJECTIFS : Ces rencontres de formation et de perfectionnement donneront aux praticiens l'occasion de réfléchir à leurs pratiques professionnelles et à leurs missions de santé mentale en lien avec les nouveaux enjeux qui se présentent à la psychiatrie publique.

De l'évaluation à la rencontre clinique

Lundi 9, mardi 10, mercredi 11 septembre 2019

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____ Portable _____

Email (Obligatoire afin de recevoir une confirmation par mail et indispensable pour rentrer au Ministère de la Santé en raison du plan vigipirate). Merci d'écrire lisiblement.

Fonction, spécialité _____

Droit d'inscription

80 €

10 € pour les internes et assistants (fournir le justificatif à l'inscription)

Règlement par chèque à l'ordre de la Fédération Française de Psychiatrie.

Toute inscription non accompagnée du règlement ou d'une prise en charge de votre établissement (si inscription au titre de la formation continue) ne sera pas prise en compte.
N° Formateur : 11752905475

Adresser le bulletin d'inscription et votre règlement à la

Fédération Française de Psychiatrie
IPB Sainte-Anne
26 bd Brune - 75014 PARIS

Pas d'inscription sur place : Les places sont limitées. Le Ministère nous demandant une liste nominative, l'inscription se clôt le 31 août 2019. Les inscriptions non retenues seront réexpédiées.

Annulation : 50 % de frais de dossier seront retenus pour les annulations demandées avant le 31 août 2019. Aucun remboursement ne sera possible après cette date.

Pour toute demande d'information, s'adresser au :

Secrétariat de la Fédération Française de Psychiatrie ☎ 01 48 04 73 41

Mail : contact@fedepsychiatrie.fr